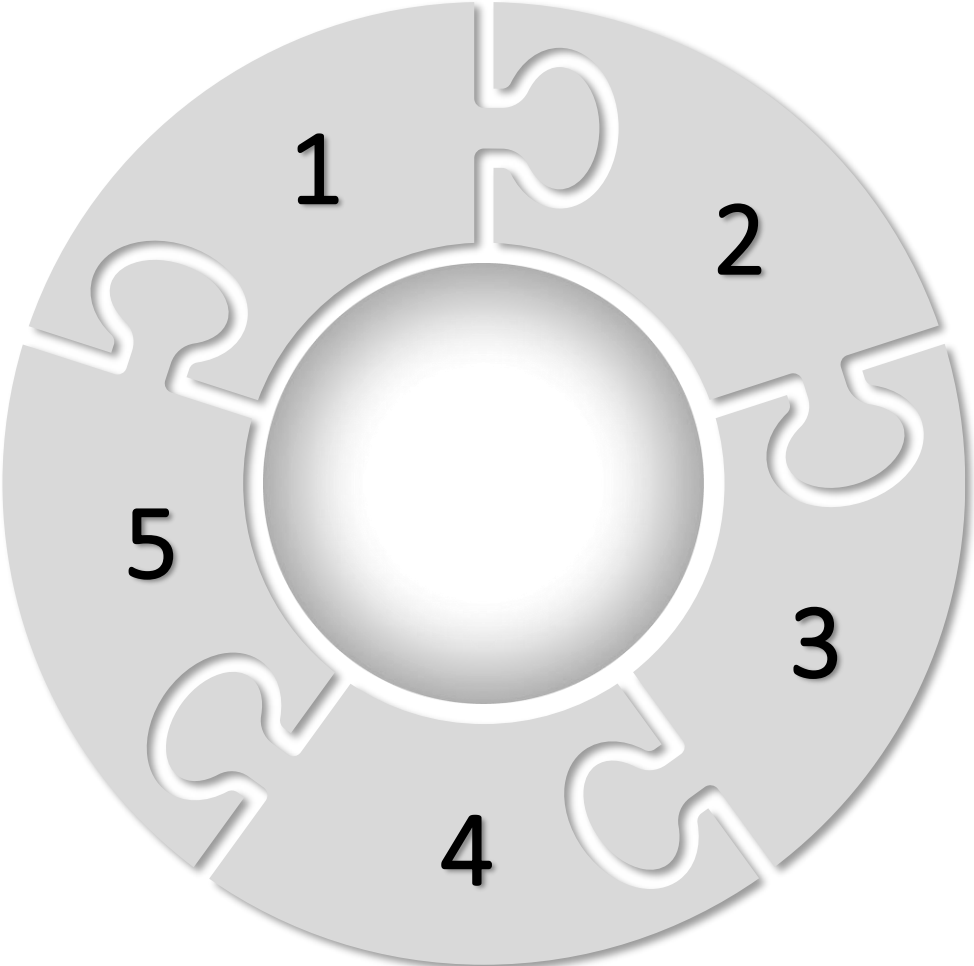


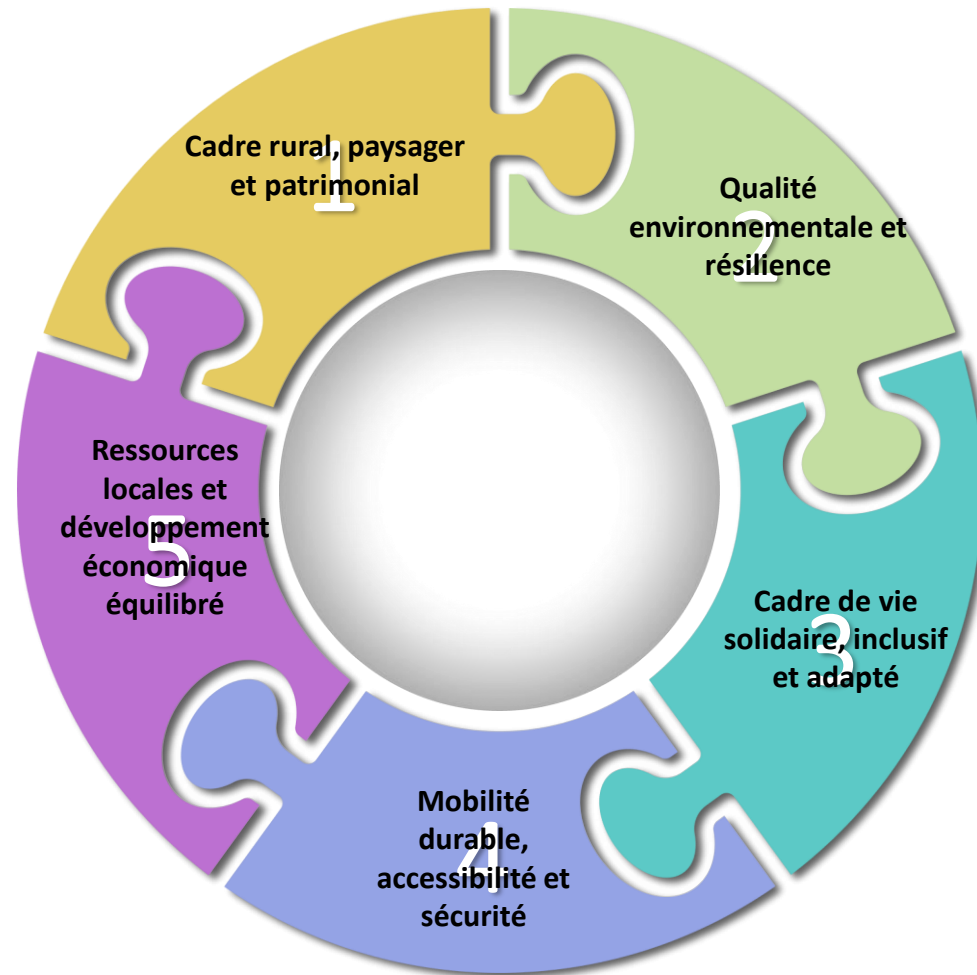
06

Présentations du diagnostic partagé et de la stratégie de développement (parties 3 et 4)

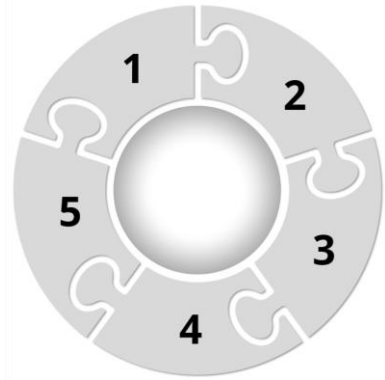
LES ENJEUX



LES ENJEUX



LES ENJEUX



de développement
rural de Mettet

Comment y arriver ?

14 OBJECTIFS
OPÉRATIONNELS

Liens avec les besoins mis
en évidence dans le
diagnostic (partagé)

→ Vision à 10 ans pour Mettet



Enjeu 1 :

Préserver le cadre rural, paysager et patrimonial de la commune



Enjeu 1 :

Préserver le cadre rural, paysager et patrimonial de la commune

Puisque les besoins relevés dans le diagnostic (partagé) sont :

- Préserver le cadre rural et villageois ainsi que la qualité de vie
- Éviter l'urbanisation à outrance des zones du plan de secteur
- Faire face aux besoins immobiliers d'ici 2050 sans perdre l'identité rurale du territoire
- Intensifier l'urbanisation de la/des (futures) centralité(s)
- Encourager la rénovation des bâtiments anciens
- Préserver et mettre en valeur la qualité patrimoniale (bâtie et paysagère) du territoire
- Valoriser les points de vue sur le paysage
- S'assurer de la bonne intégration dans le paysage des nouvelles constructions, infrastructures et bâtiments agricoles



Enjeu 1 :

Préserver le cadre rural, paysager et patrimonial de la commune

En effet,





- Au Plan de secteur = **88,3% n'est pas destiné à l'urbanisation**
- **Potentiel foncier = 312 ha en zone d'habitat et d'habitat à caractère rural** *MAIS les citoyens redoutent la pression sur le foncier agricole*
- **Nouvelle politique régionale : SDT**
 - **Optimisation spatiale**
 - Concept de **centralité**
 - **Étalement urbain**
 - **Artificialisation nette**

PLAN DE SECTEUR




Zones destinées à l'urbanisation

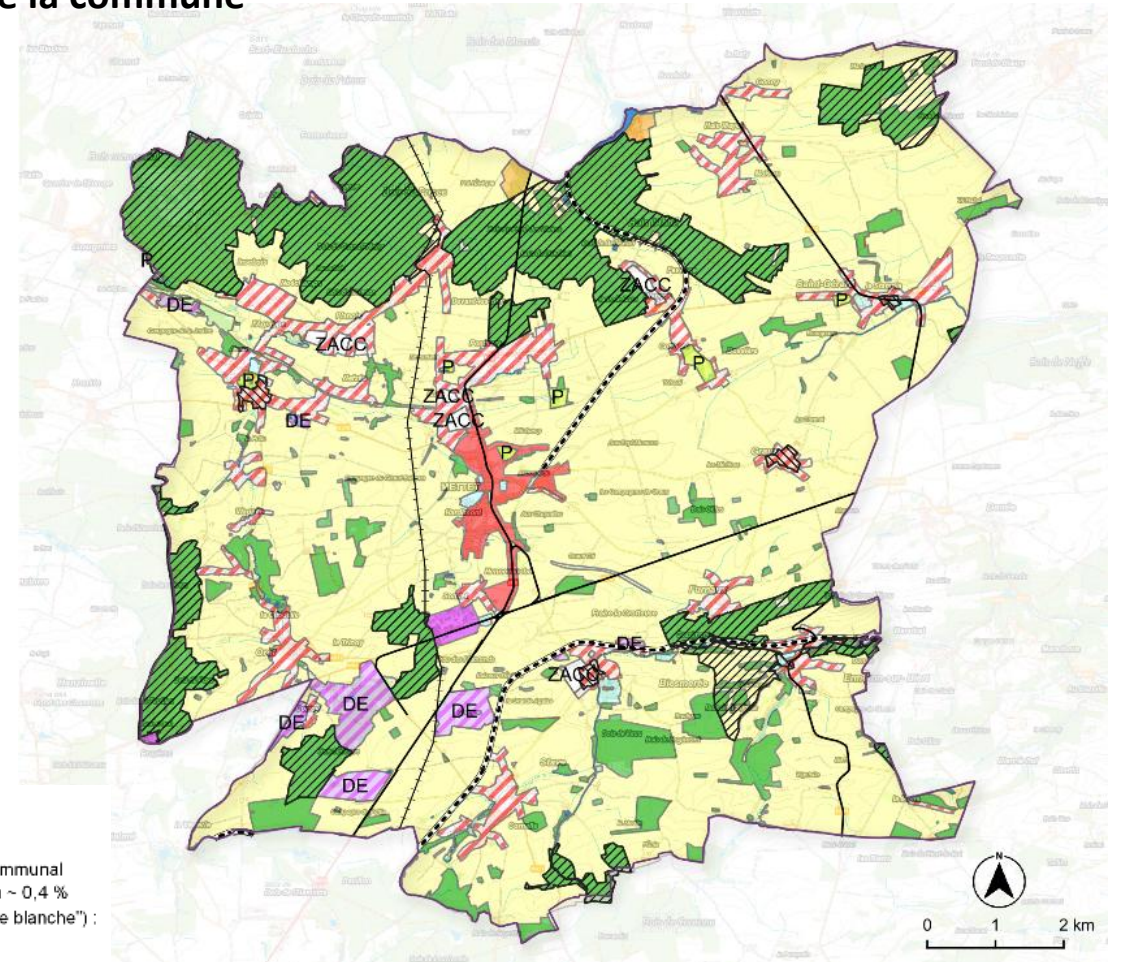
	Habitat : 147,1 ha ~ 1,3 %
	Habitat à caractère rural : 832,5 ha ~ 7,1 %
	Activité économique industrielle : 34,4 ha ~ < 0,1 %
	Dépendance d'extraction : 190,6 ha ~ 1,6 %
	Loisirs : 33,7 ha ~ 0,3 %
	Services publics et équipements communautaires : 48,6 ha ~ 0,4 %

Zones non-destinées à l'urbanisation

	Agricole : 7.796,2 ha ~ 66,4 %
	Forestière : 2.463,0 ha ~ 21,1 %
	Espaces verts : 64,2 ha ~ 0,5 %
	Parc : 35,6 ha ~ < 0,1 %

Autres zones

	Aménagement communal concerté : 46,7 ha ~ 0,4 %
	Non affecté ("zone blanche") : 6,2 ha ~ < 0,1 %
	Plan d'eau : 26,4 ha ~ 0,2 %



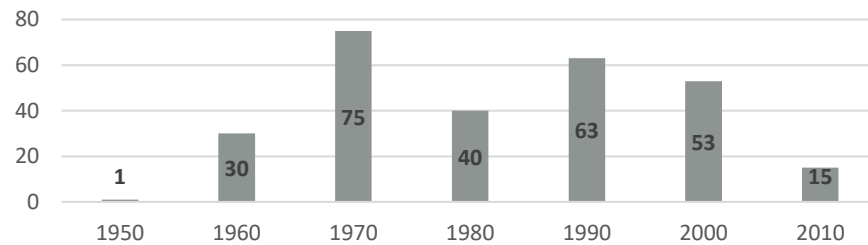


Enjeu 1 :

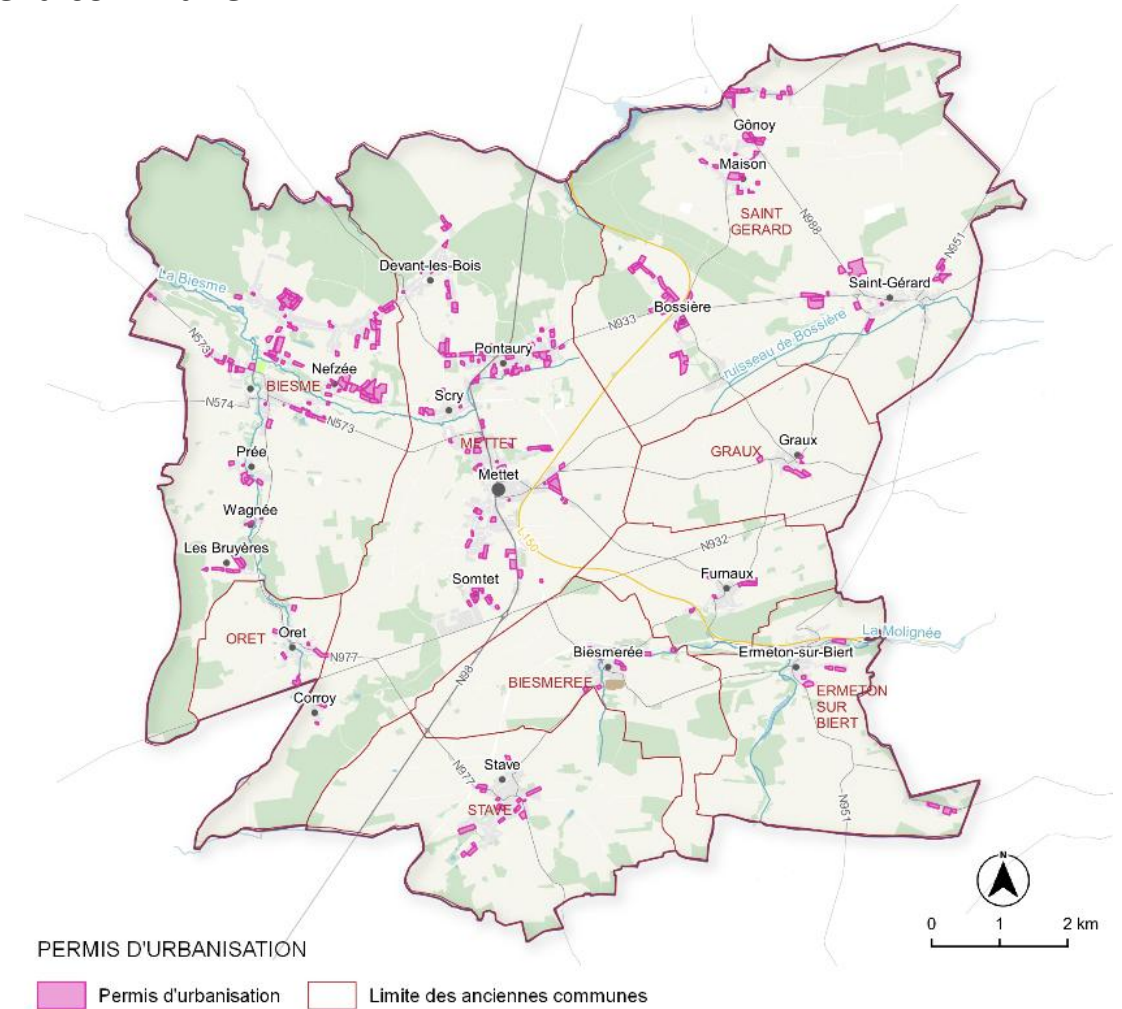
Préserver le cadre rural, paysager et patrimonial de la commune

En effet,

- **Développements immobiliers sous forme de lotissements surtout dans les années 70 – net ralentissement depuis 2010**



- **Depuis 2017, nombre de nouvelles constructions plus important que les rénovations (l'inverse entre 2003 et 2016)**
- **Marché immobilier = cher**
- **Besoins en logements estimés à +1.000 (2050)**



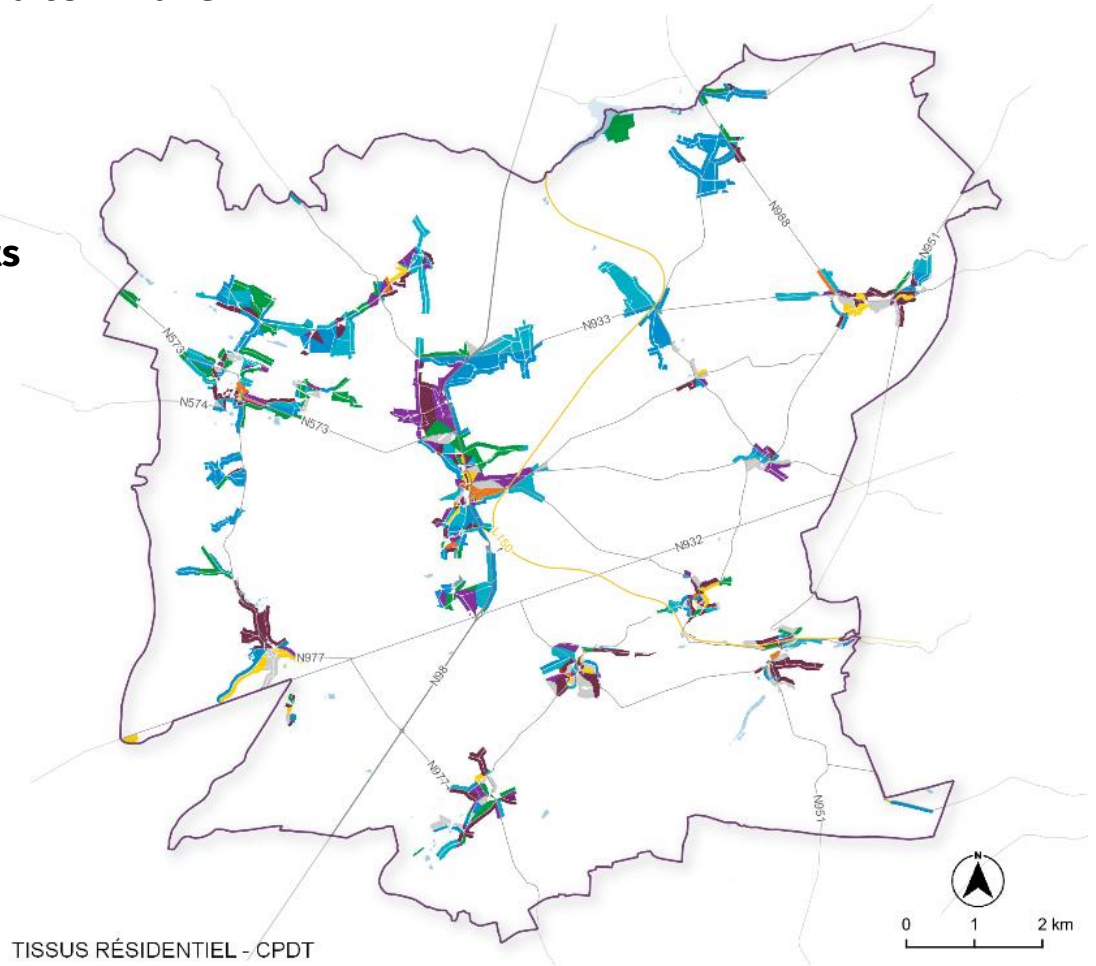


Enjeu 1 :

Préserver le cadre rural, paysager et patrimonial de la commune

En effet,

- **44,4 % des logements** sont des logements de type ouverts (**4 façades**) >> **8,7 %** sont des **appartements**
- Certains habitants pointent le **manque d'harmonie urbanistique** et le fait que les **appartements dénaturent les villages et participent à la perte du caractère rural**



TISSUS RÉSIDENTIEL - CPDT

Isolé ancien	Mitoyen continu moderne	Mitoyen continu récent
Isolé en ruban	Mitoyen discontinu ancien	NA - Résidentielle
Isolé récent en ensemble	Mitoyen discontinu moderne	



Enjeu 1 :

Préserver le cadre rural, paysager et patrimonial de la commune

Objectifs opérationnels (comment y arriver ?) :

→ Objectif 1.1 : En maîtrisant l'urbanisation et le développement du bâti afin de préserver l'identité villageoise

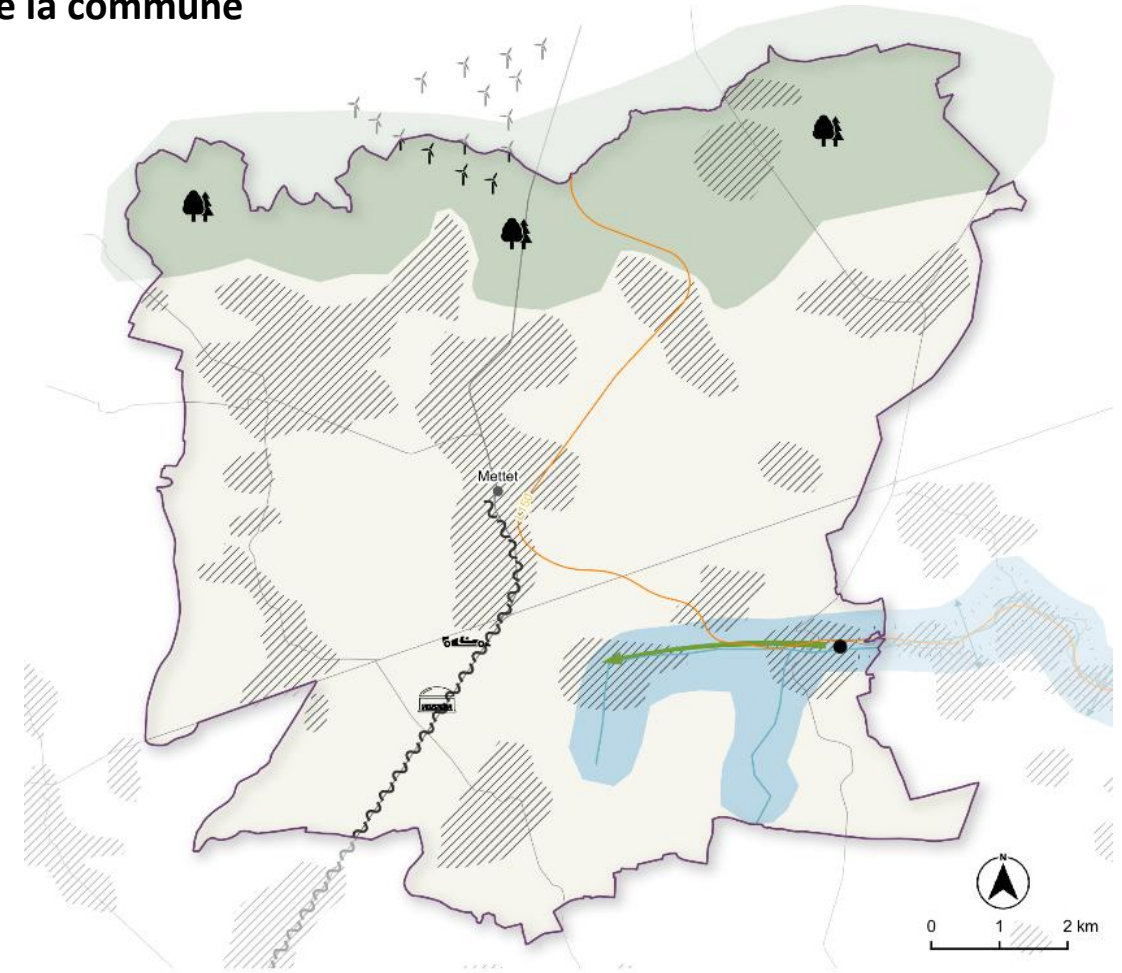


Enjeu 1 :

Préserver le cadre rural, paysager et patrimonial de la commune

En effet,

- **Tension** entre le développement (économique, énergétique, en logement) et les paysages « calmes » de la campagne
- Les paysages sont **diversifiés et beaux**
- **Plusieurs points de vue et lignes remarquables ADESA + périmètres d'intérêt paysagers**



PAYSAGE RESSENTI

Vallées de la Maignée :
vallée étriquée

Frange boisée

Plateau

Transition entre la
vallée et le plateau

Villages

RAVeL

Eoliennes

Biométhanisation

Circuit

Perspective sur les ondulations du relief condruzien



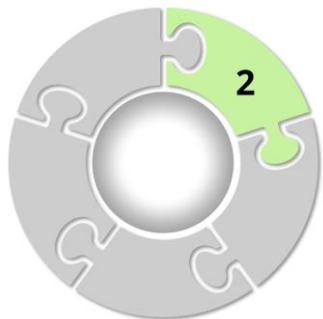
Enjeu 1 :

Préserver le cadre rural, paysager et patrimonial de la commune

Objectifs opérationnels (comment y arriver ?) :

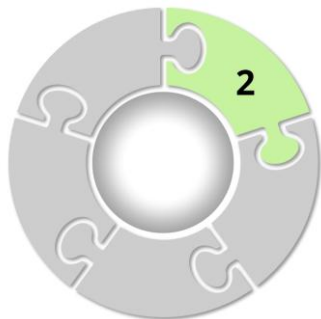
→ Objectif 1.1 : En maîtrisant l'urbanisation et le développement du bâti afin de préserver l'identité villageoise

→ Objectif 1.2 : En valorisant le patrimoine bâti et paysager du territoire



Enjeu 2 :

Renforcer la qualité environnementale et la résilience du territoire

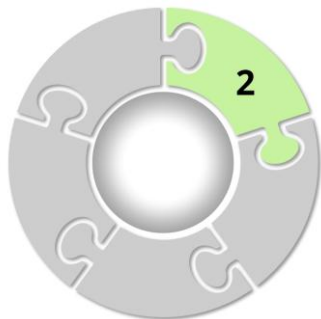


Enjeu 2 :

Renforcer la qualité environnementale et la résilience du territoire

Puisque les besoins relevés dans le diagnostic (partagé) sont :

- Développer le réseau écologique, notamment sur les plateaux agricoles
- Préserver/restaurer les trames écologiques liées aux cours d'eau
- Disposer d'une vision globale de gestion du milieu naturel (actualisation et dynamisation du PCDN)
- Ouvrir l'accès aux forêts publiques
- Protéger le territoire, et principalement les masses d'eau, des pesticides et nitrates
- Préserver les cours d'eau des atteintes (espèces invasives, rejets d'eaux usées et déchets)
- Améliorer l'épuration des eaux
- Poursuivre la gestion des inondations et des coulées de boue
- Diminuer l'impact humain des différentes pollutions sur la santé humaine
- Encourager et soutenir les pratiques agricoles durables
- Diminuer la production de déchets et mieux valoriser certains d'entre eux
- Améliorer les dispositifs assurant la propreté publique (sensibilisation, infrastructures et sanctions)
- Favoriser l'économie circulaire, les matériaux durables et le réemploi
- Enclencher la transition énergétique et sensibiliser à la surconsommation énergétique
- Augmenter la part de production d'énergie renouvelable dans le respect du paysage et du cadre rural

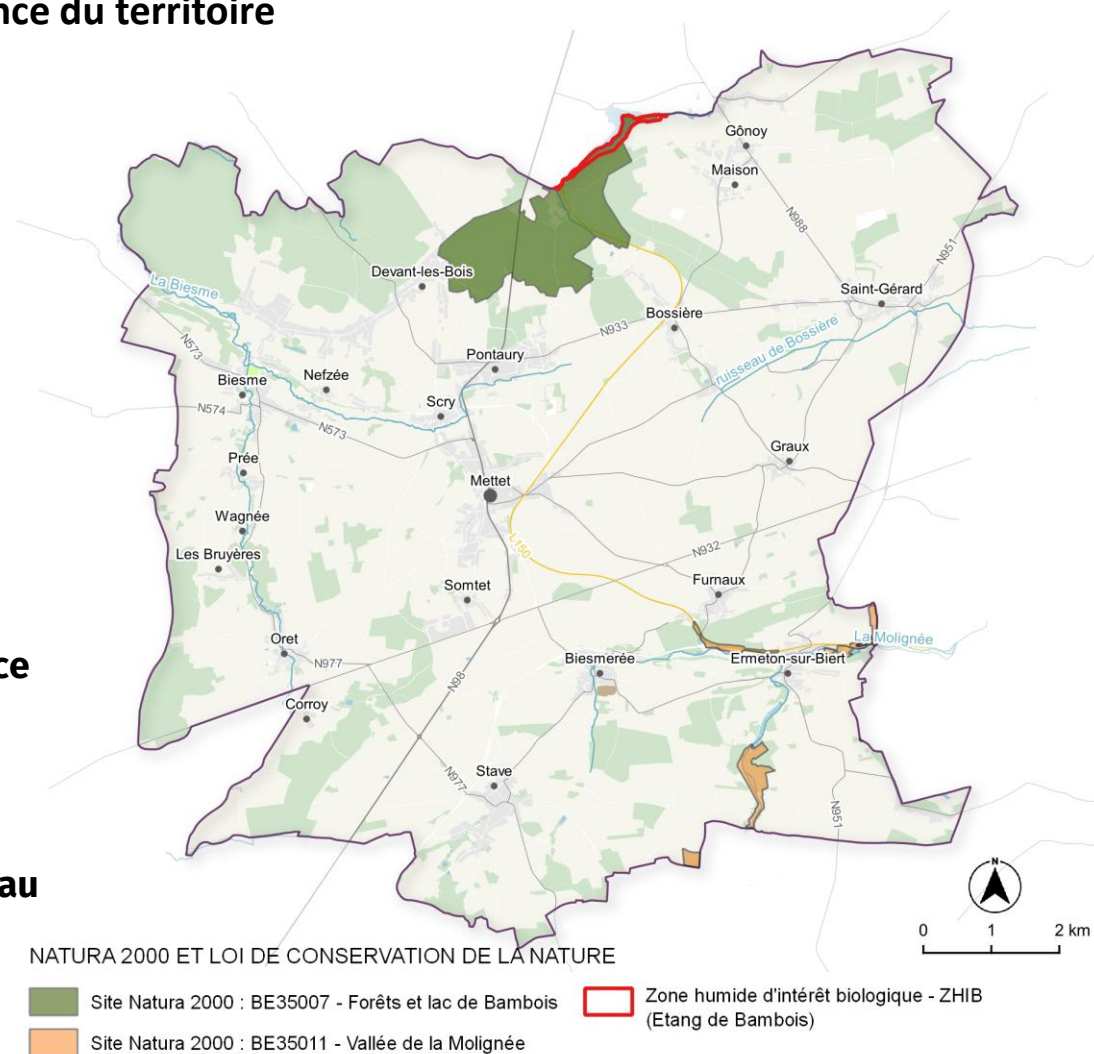


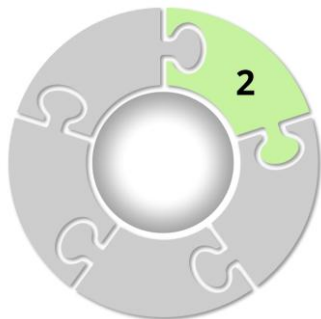
Enjeu 2 :

Renforcer la qualité environnementale et la résilience du territoire

En effet,

- Existence d'un **PCDN**
 - **2 sites Natura 2000 :**
 - Le site « Forêt et lac de Bambois »
 - Le site « Vallée de la Molinee »
 - **10 sites de grand intérêt biologique**
 - **94 arbres remarquables**
 - **21 haies remarquables**
 - **9 sites remarquables**
 - **2 liaisons écologiques d'échelle ou d'importance régionale définies à l'échelle de la Wallonie:**
 - Côteaux de la Meuse et affluent
 - Forêts du sud du sillon sambro-mosan
- **Eviter la fragmentation des habitats au niveau de ces liaisons écologiques**



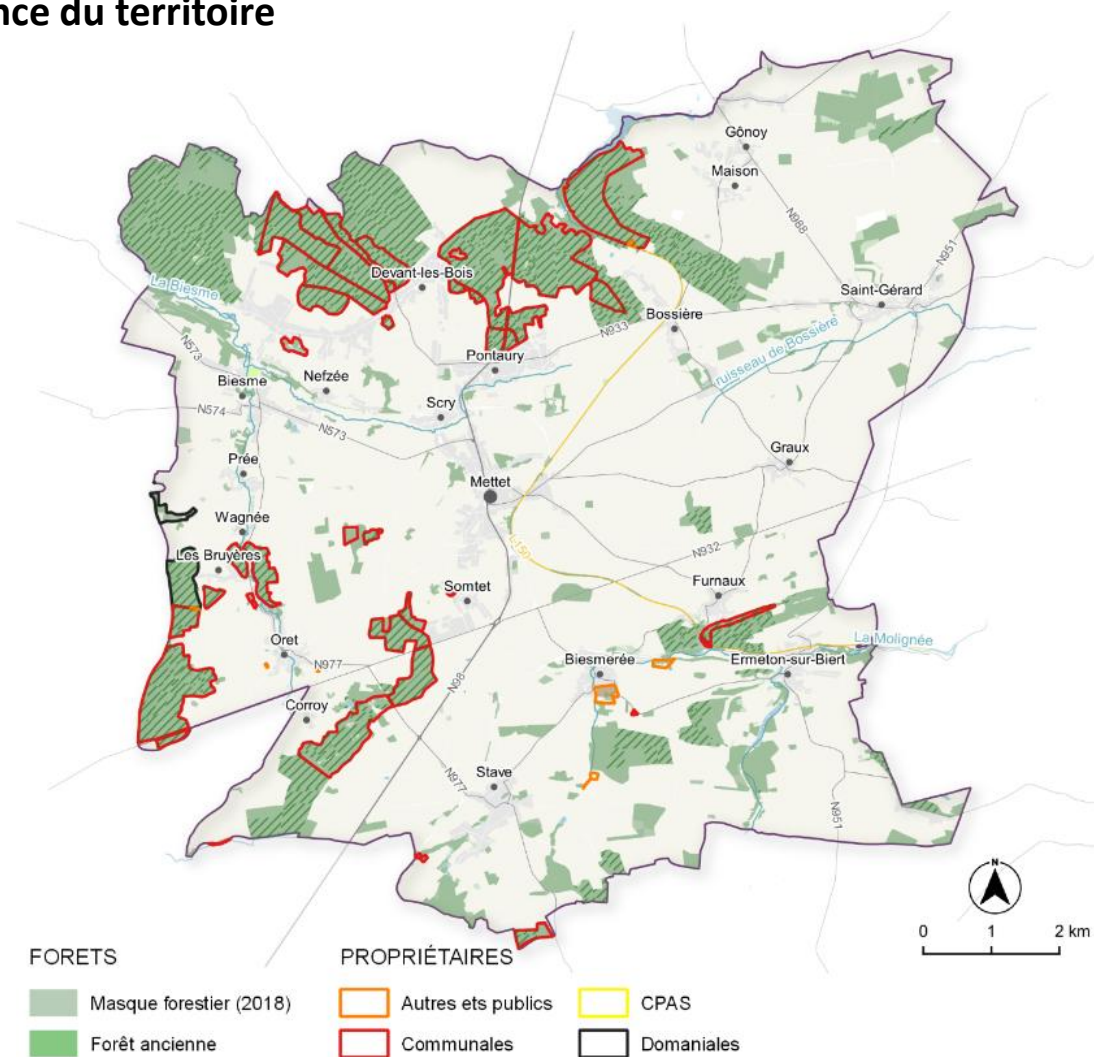


Enjeu 2 :

Renforcer la qualité environnementale et la résilience du territoire

En effet,

- **Quelques bois** (de Gougnyes, de Corenne, du Prince à Mettet et Sart-Eustache)
- **2.587 ha de forêt** – 22% du territoire communal
900 ha de forêts publiques (35%)
1.687 ha de forêts privées (65%) = manque d'accès
Dont 2.512 ha sont des forêts anciennes!
(proportion très importante par rapport à la moyenne wallonne!) = *patrimoine forestier*
(« *les forêts sont magnifiques* »)
- Etat sanitaire préoccupant pour certaines essences (hêtre, épicéa, frêne,...) à l'instar de la région wallonne



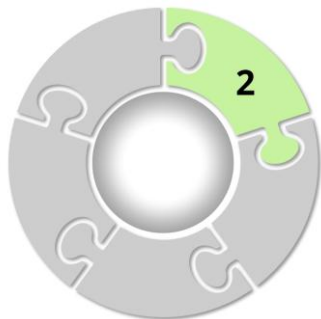


Enjeu 2 :

Renforcer la qualité environnementale et la résilience du territoire

Objectifs opérationnels (comment y arriver ?) :

→ Objectif 2.1 : En préservant, restaurant et renforçant les milieux naturels, les trames écologiques et les cours d'eau

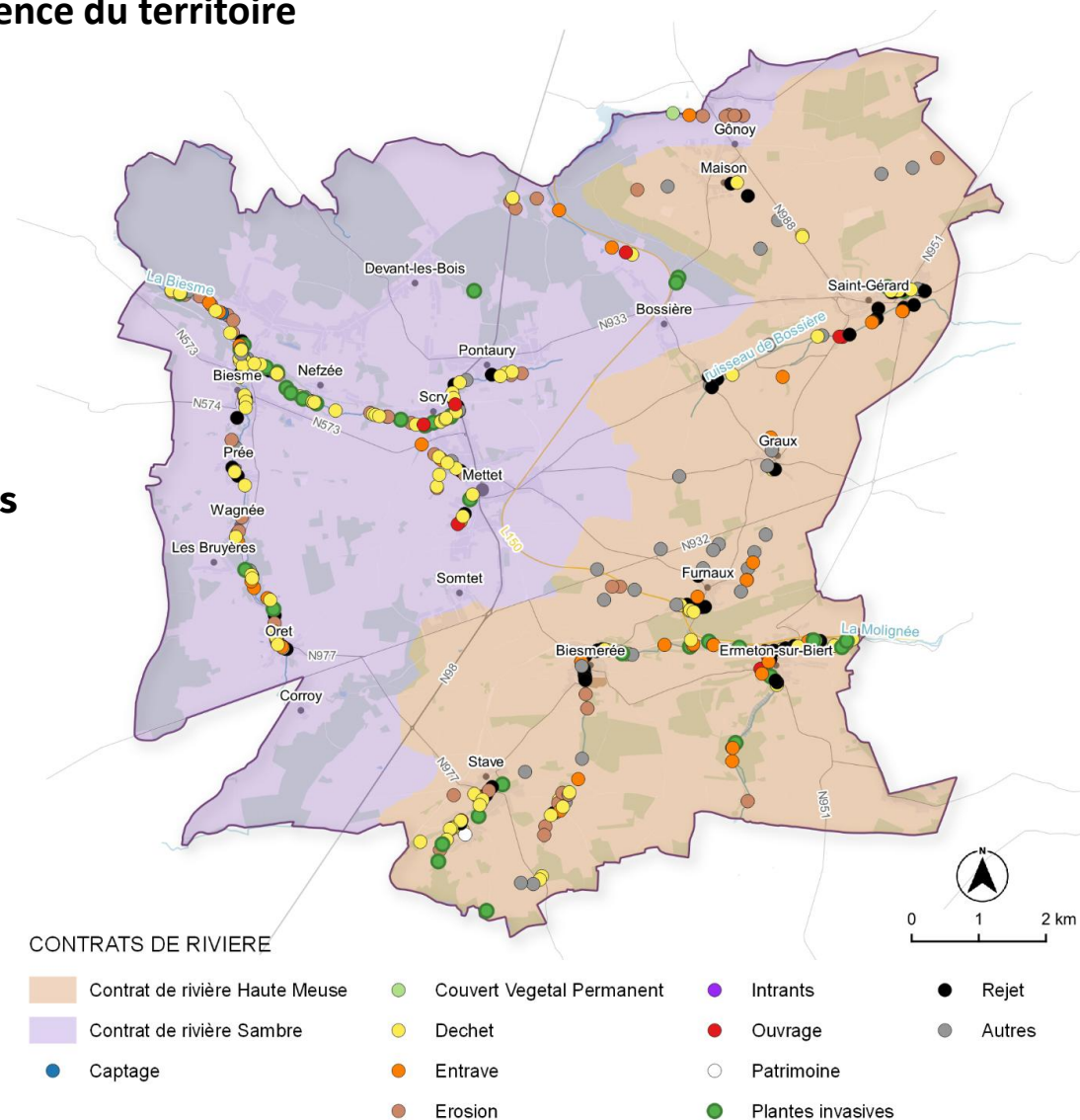


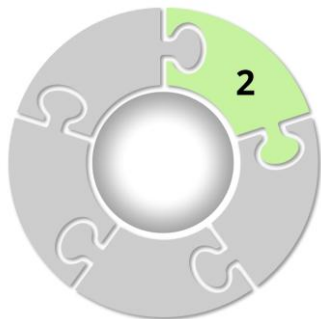
Enjeu 2 :

Renforcer la qualité environnementale et la résilience du territoire

En effet,

- **2 Contrats de Rivière** : Sambre (1/3 ouest du territoire et Haute Meuse (2/3 est du territoire))
- Au total, **405 points noirs** sont recensés au niveau du territoire communal
- Cinq problématiques majeures : **les déchets, l'érosion, les rejets, les entraves et les plantes invasives**
- Actions des contrats rivières : gestion des points noirs, sensibilisation, études, gestion des déchets, lutttes contre les inondations, projets biodiversité,...





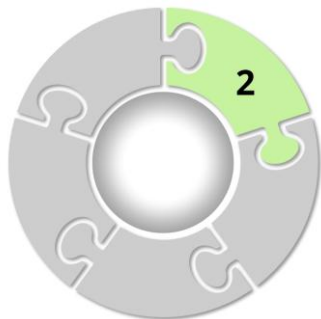
Enjeu 2 :

Renforcer la qualité environnementale et la résilience du territoire

Objectifs opérationnels (comment y arriver ?) :

→ Objectif 2.1 : En préservant, restaurant et renforçant les milieux naturels, les trames écologiques et les cours d'eau

→ Objectif 2.2 : En protégeant la qualité de l'eau, en limitant les pollutions et en poursuivant la gestion des risques naturels



Enjeu 2 :

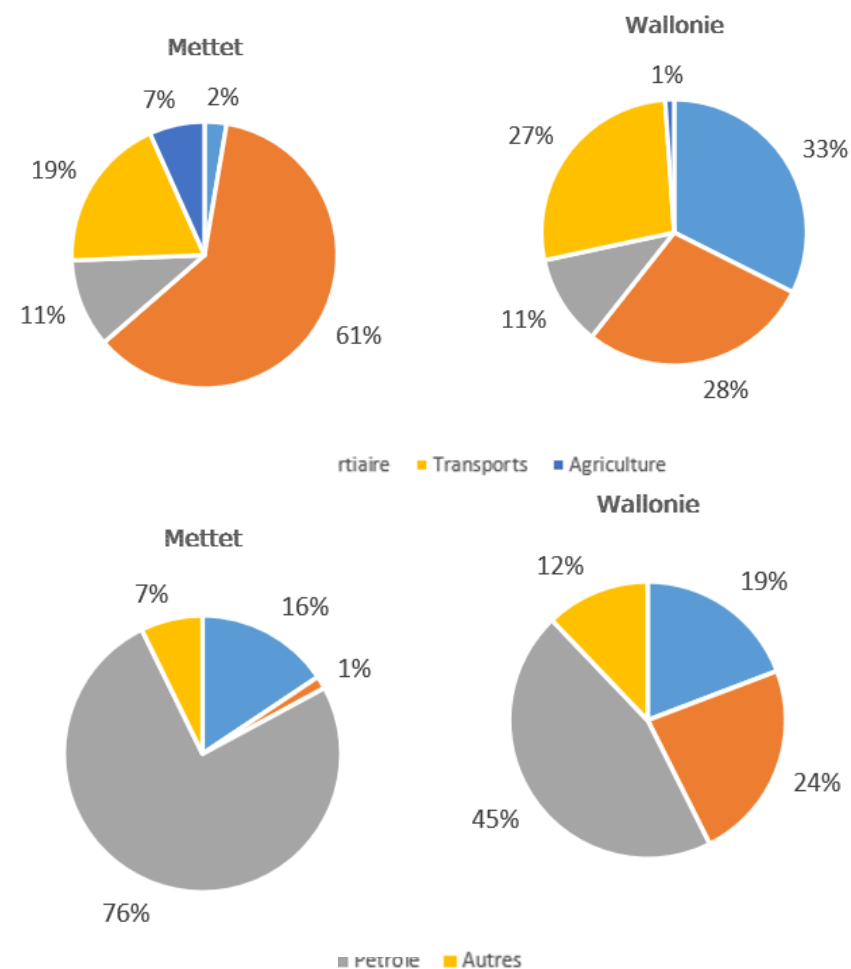
Renforcer la qualité environnementale et la résilience du territoire

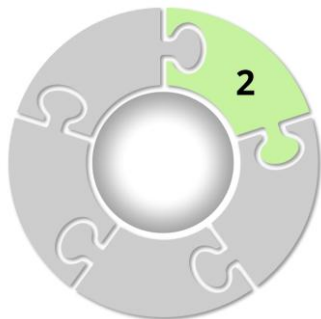
En effet,

- Les **consommations énergétiques** sont principalement dues au **logement** et au **transport**
- La **principale source d'énergie** utilisée : **pétrole**

MAIS

- Adhésion à la **Convention des Maires** (2024)
- Présence d'un **PAEDC**
- Commune dispose d'un **service énergie** et d'un **conseiller en énergie**
- CPAS dispose d'une **cellule énergie**
- Mise sur pied d'une **Communauté d'Énergie**
- Présence d'une **unité de biométhanisation** et d'un **parc éolien**





Enjeu 2 :

Renforcer la qualité environnementale et la résilience du territoire

En effet,

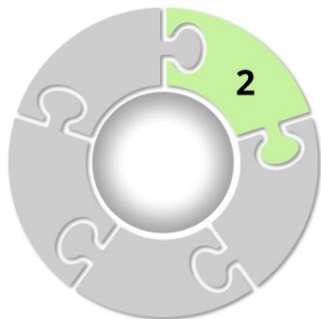
MAIS certains habitants déplorent

- **le manque d'informations par rapport au devenir des parcs éoliens**
- **le fait que l'énergie produite localement ne profite pas aux riverains**
- **les nombreux décrochages électriques**
- **le manque de généralisation de la fibre optique**

Les citoyens sont par contre positifs par rapport :

- **à l'utilisation de plus de matériaux durables et prônent même le réemploi dans le cadre de projet**
- **À la couverture des télécomm' (si ce n'est à Furnaux et Graux)**

- Gestion des déchets par le **BEP-Environnement**
- **Présence d'un parc à conteneurs**
- Collecte réalisée via les **conteneurs à puces**
- Gisement : **74,5 kg/habitant d'ordures ménagères brutes** (poubelles tout-venant) significativement **inférieur à la moyenne wallonne** (environ 120 kg)
- **Les habitants déplorent les nombreux déchets sauvages et dépôts clandestins**
- **Manque général de poubelles publiques et absence de consignes PMC**



Enjeu 2 :

Renforcer la qualité environnementale et la résilience du territoire

Objectifs opérationnels (comment y arriver ?) :

→ Objectif 2.1 : En préservant, restaurant et renforçant les milieux naturels, les trames écologiques et les cours d'eau

→ Objectif 2.2 : En protégeant la qualité de l'eau, en limitant les pollutions et en poursuivant la gestion des risques naturels

→ Objectif 2.3 : En favorisant des pratiques durables, notamment en matière agricole, énergétique et de gestion des ressources



Enjeu 3 :

Offrir un cadre de vie solidaire, inclusif et adapté aux besoins de la population



Enjeu 3 :

Offrir un cadre de vie solidaire, inclusif et adapté aux besoins de la population

Puisque les besoins relevés dans le diagnostic (partagé) sont :

- Faire face aux besoins immobiliers d'ici 2050 (+1.000 logements environ), notamment pour les jeunes familles
- Développer une offre de logements plus petits pour les ménages isolés
- Faire face au vieillissement de la population en termes de logement
- Augmenter l'offre de lits en maisons de repos et résidences-services
- Développer les services liés aux personnes âgées (soins à domicile, activités 3e âge)
- Augmenter le taux de couverture de l'accueil préscolaire
- Encourager l'implantation de nouveaux médecins sur le territoire communal
- Aménager les espaces publics moins qualitatifs pour les rendre plus conviviaux et sécuritaires
- Aménager des petits espaces conviviaux dans tous les villages, adaptés aux enfants et aux jeunes
- Offrir des salles de qualité dans les villages en impliquant les usagers
- Encourager et soutenir les activités intergénérationnelles
- Soutenir les associations et initiatives citoyennes
- Favoriser l'intégration des nouveaux habitants

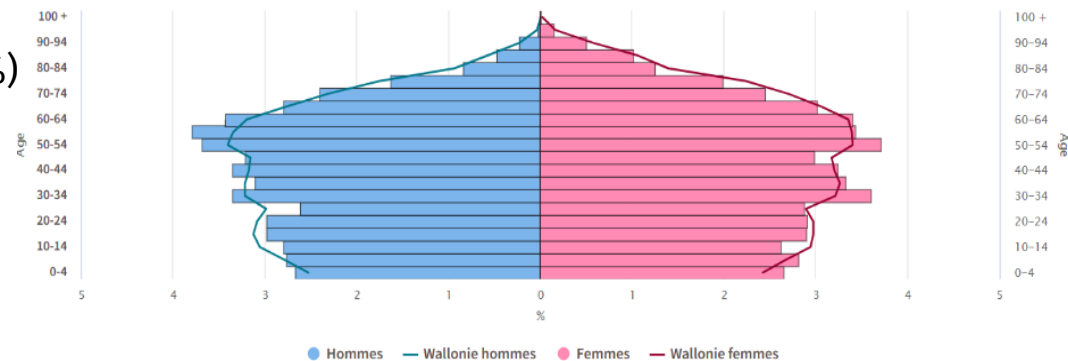
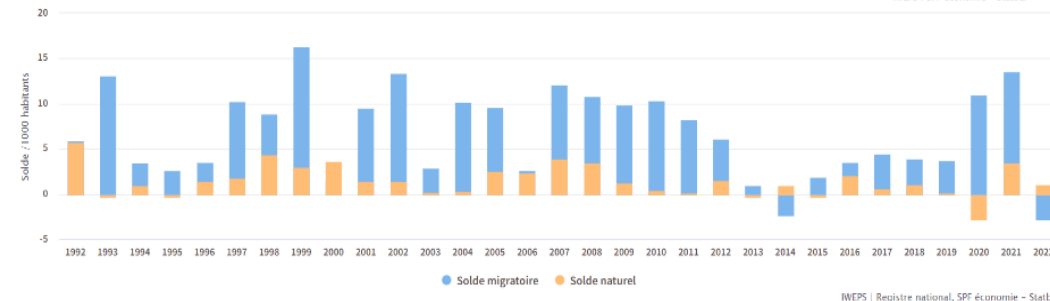
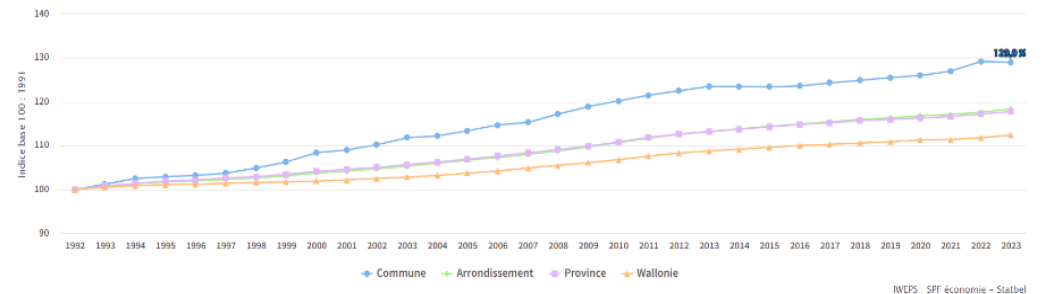


Enjeu 3 :

Offrir un cadre de vie solidaire, inclusif et adapté aux besoins de la population

En effet,

- **13.465 habitants | 5.700 ménages** au 1^{er} janvier 2023
- **Augmentation de population constante et importante < solde migratoire important** (= phénomène de **périurbanisation**)
- Perspectives démographiques : **+735 habitants d'ici 2042** et **+1.155 ménages**
- **Part importante des 50-64 ans**
- **Prédominance de ménages dits « familiaux »** :
taille moyenne des ménages élevée (2,34)
faible part de ménage isolés (31%)
part importante de ménages avec enfants (43%)
- Part de **population étrangère faible** (3,1%)



Sources : SPF économie - Statbel

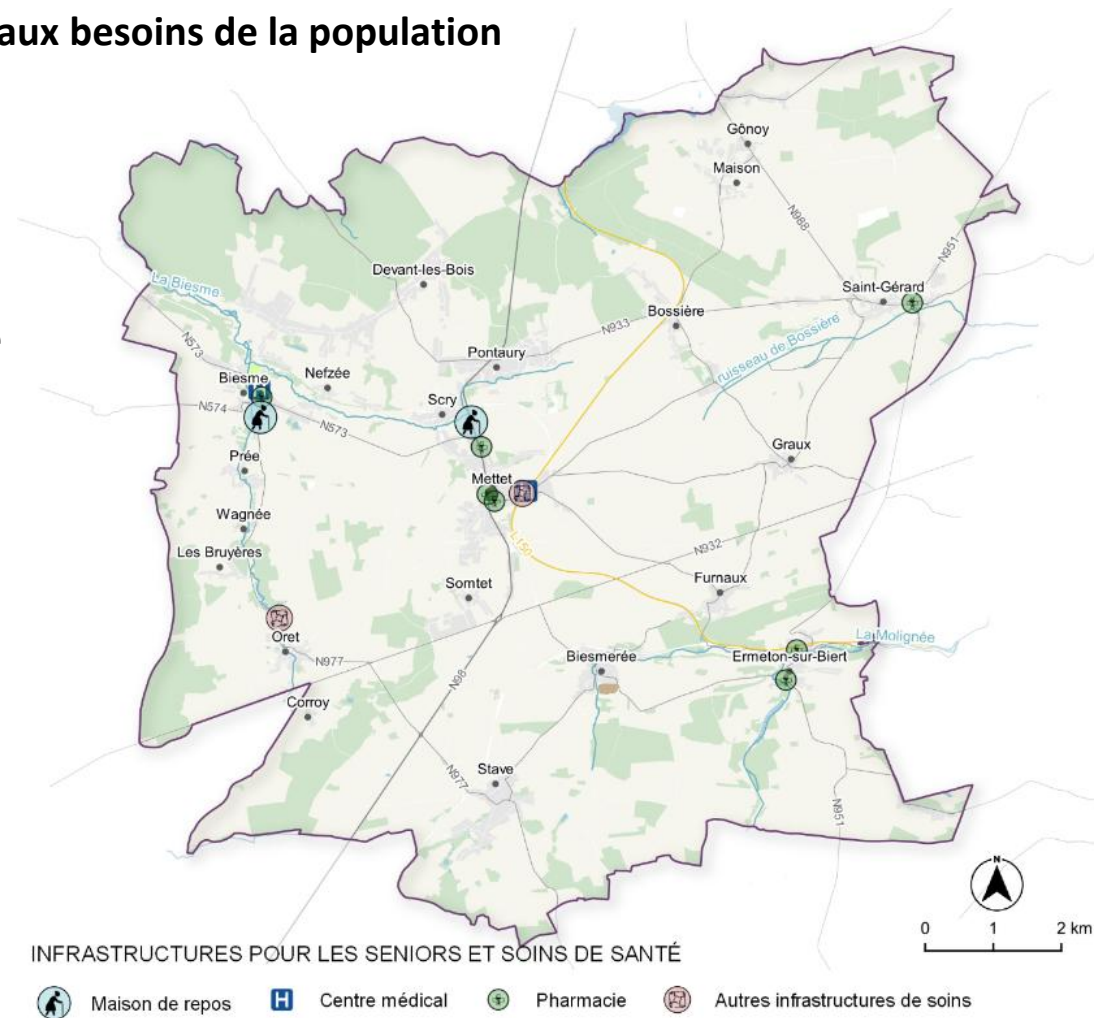


Enjeu 3 :

Offrir un cadre de vie solidaire, inclusif et adapté aux besoins de la population

En effet,

- **Deux maisons de repos**
- **Taux de couverture de 250 lits MR/MRS/1.000 personnes de 80 ans et + = relativement faible SURTOUT en regard du vieillissement de la population**
- **Activités** organisées par le **CPAS et le PCS**
- **Présence d'un CCCA**
- **4 comités dédiés aux seniors**
- **Qualité des services offerts aux aînés pour rester dans leur habitation**
- **Poste médical de garde à Bambois + 2 centres médicaux + médecins seuls (généralistes et spécialistes) MAIS manque de médecins**
- **7 pharmacies**
- **Home Louis Marie à Oret**
- **Villa Bourgogne à Mettet**



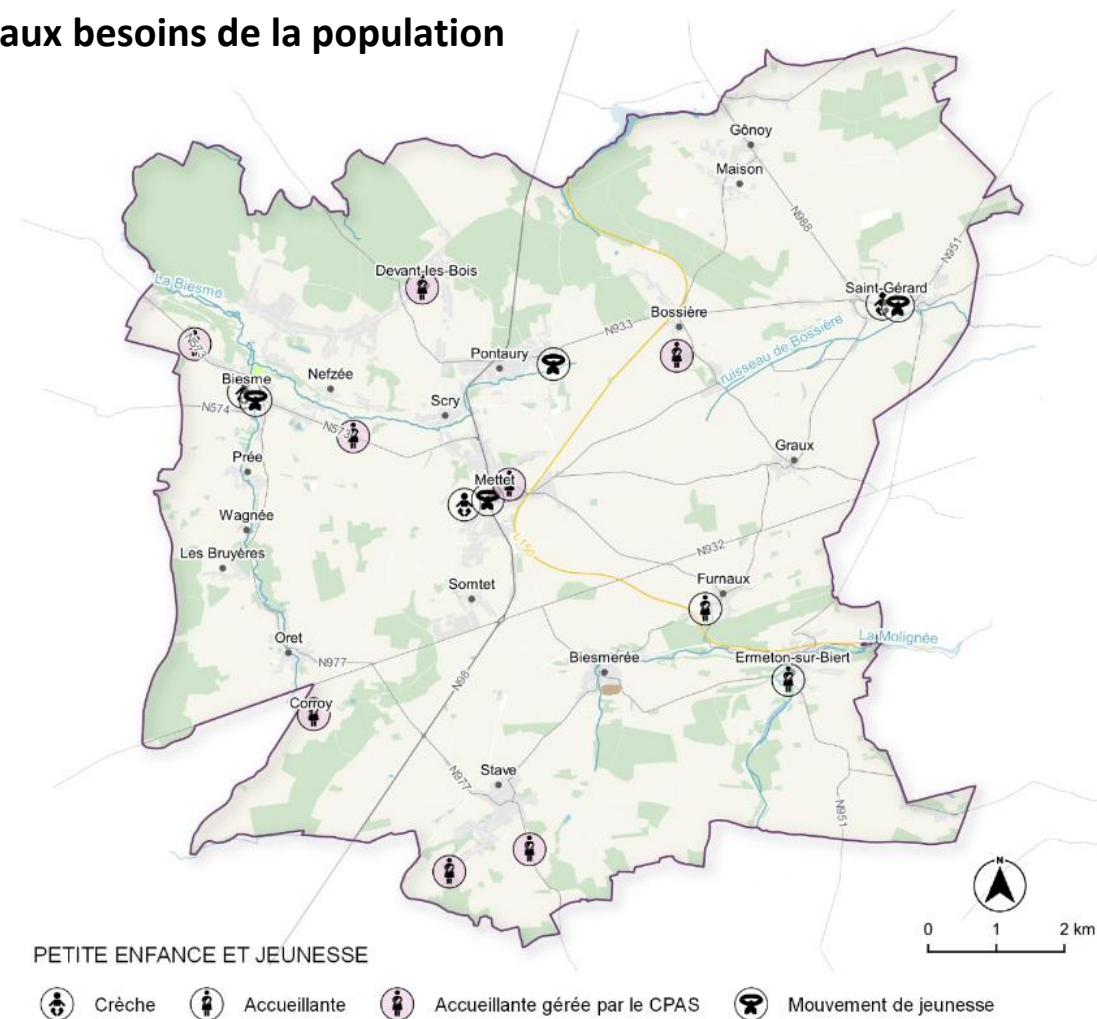


Enjeu 3 :

Offrir un cadre de vie solidaire, inclusif et adapté aux besoins de la population

En effet,

- **Trois crèches + projet de crèche à l'étude**
- **Service d'accueillantes conventionnées géré par le CPAS**
- **Accueillantes autonomes**
- **Taux de couverture pré-scolaire de 25,5/100 enfants = relativement faible**
- **Accueil extra-scolaire le mercredi après-midi et plaine communale**





Enjeu 3 :

Offrir un cadre de vie solidaire, inclusif et adapté aux besoins de la population

Objectifs opérationnels (comment y arriver ?) :

→ Objectif 3.1 : En développant une offre de logements diversifiée et qualitative, adaptée aux besoins des ménages et au vieillissement de la population

→ Objectif 3.2 : En renforçant les services, équipements et infrastructures de proximité pour toutes les tranches d'âge



Enjeu 3 :

Offrir un cadre de vie solidaire, inclusif et adapté aux besoins de la population

En effet,

- Présence de **nombreux espaces publics**, plus ou moins bien aménagés, avec parfois des **modules de jeux/boîtes à livres** **MAIS manque d'entretien et d'espaces extérieurs pour les enfants/jeunes**
- Les **places**, qui sont souvent les parvis des églises, sont **très minérales et peu aménagées**
- **Maison n'a pas de place de village**
- **À Biesme, le développement de commerces a pour conséquence la perte du rôle rassembleur de la place de village**





Enjeu 3 :

Offrir un cadre de vie solidaire, inclusif et adapté aux besoins de la population

En effet,

- Présence **d'une vingtaine de salles publiques et privées, avec des degrés d'aménagements divers**
- **Projets de 3 salles polyvalentes**
- **Présence de nombreux locaux disponibles MAIS location payante (cfr. manque de soutien)**
- Certains **aménagements ne sont plus adéquats**





Enjeu 3 :

Offrir un cadre de vie solidaire, inclusif et adapté aux besoins de la population

En effet,

- Une **dizaine de comités de fêtes/jeunesse**
- Une **douzaine de comités de marches folkloriques**
- **Nouveau tiers-lieu « Les petits bonheurs » à Ermeton-sur-Biert**
- **Plusieurs événements :**
 - Les fêtes de village
 - Les marches folkloriques
 - Les brocantes
 - Le superbiker
 - Le rallye de Mettet
 - Les courses vélo SER'vélo Team
 - Les fêtes de la musique
 - **Les marches ADEPS**
- **MAIS disparition du tissu associatif (surtout à Graux) et manque de soutien communal**
- **Forte convivialité et cohésion sociale MAIS qui rend parfois difficile l'intégration de nouveaux habitants malgré l'accueil organisé par la commune**





Enjeu 3 :

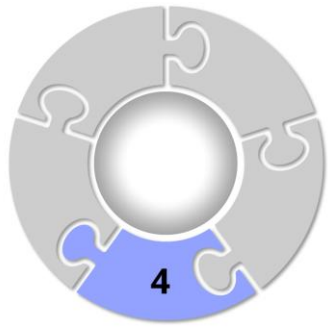
Offrir un cadre de vie solidaire, inclusif et adapté aux besoins de la population

Objectifs opérationnels (comment y arriver ?) :

→ Objectif 3.1 : En développant une offre de logements diversifiée et qualitative, adaptée aux besoins des ménages et au vieillissement de la population

→ Objectif 3.2 : En renforçant les services, équipements et infrastructures de proximité pour toutes les tranches d'âge

→ Objectif 3.3 : En favorisant la convivialité, l'accessibilité et le lien social à l'échelle des villages



Enjeu 4 :

Développer une mobilité durable, accessible et sécurisée pour tous

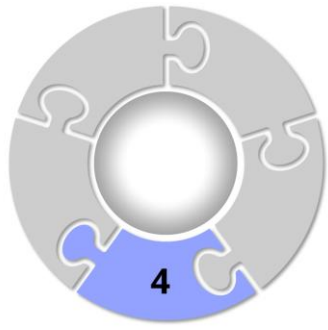


Enjeu 4 :

Développer une mobilité durable, accessible et sécurisée pour tous

Puisque les besoins relevés dans le diagnostic (partagé) sont :

- Favoriser les alternatives à la voiture individuelle :
 - développement du réseau utilitaire de mobilité active, et notamment entre les villages, à l'échelle supracommunale mais aussi les liens vers le RAVeL,
 - transports en commun (meilleure communication et meilleure offre),
 - voitures partagées,
- Maintenir, renforcer et développer le réseau de mobilité douce de loisirs
- Renforcer le sentiment de sécurité pour les usagers faibles (vitesses excessives, usages motorisés)
- Améliorer l'état des routes



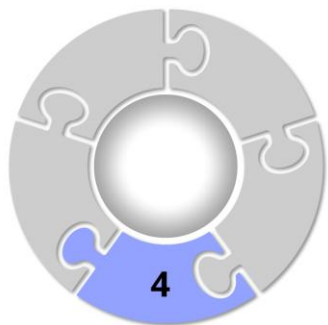
Enjeu 4 :

Développer une mobilité durable, accessible et sécurisée pour tous

En effet,

- Déplacements **à pied dans la vie quotidienne** :
 - Très peu développé : trottoirs discontinus, s'ils existent, et matériaux hétérogènes *entraînant ainsi des difficultés pour les déplacements PMR*
 - Présents surtout dans le centre de Mettet
 - MAIS accotements peu encombrés par le stationnement (< recul du bâti)
 - *Manque de passages pour piétons sur les axes principaux et aux abords des équipements communautaires (écoles, piscine)*
 - *Manque de liaisons entre les villages et avec les communes voisines*



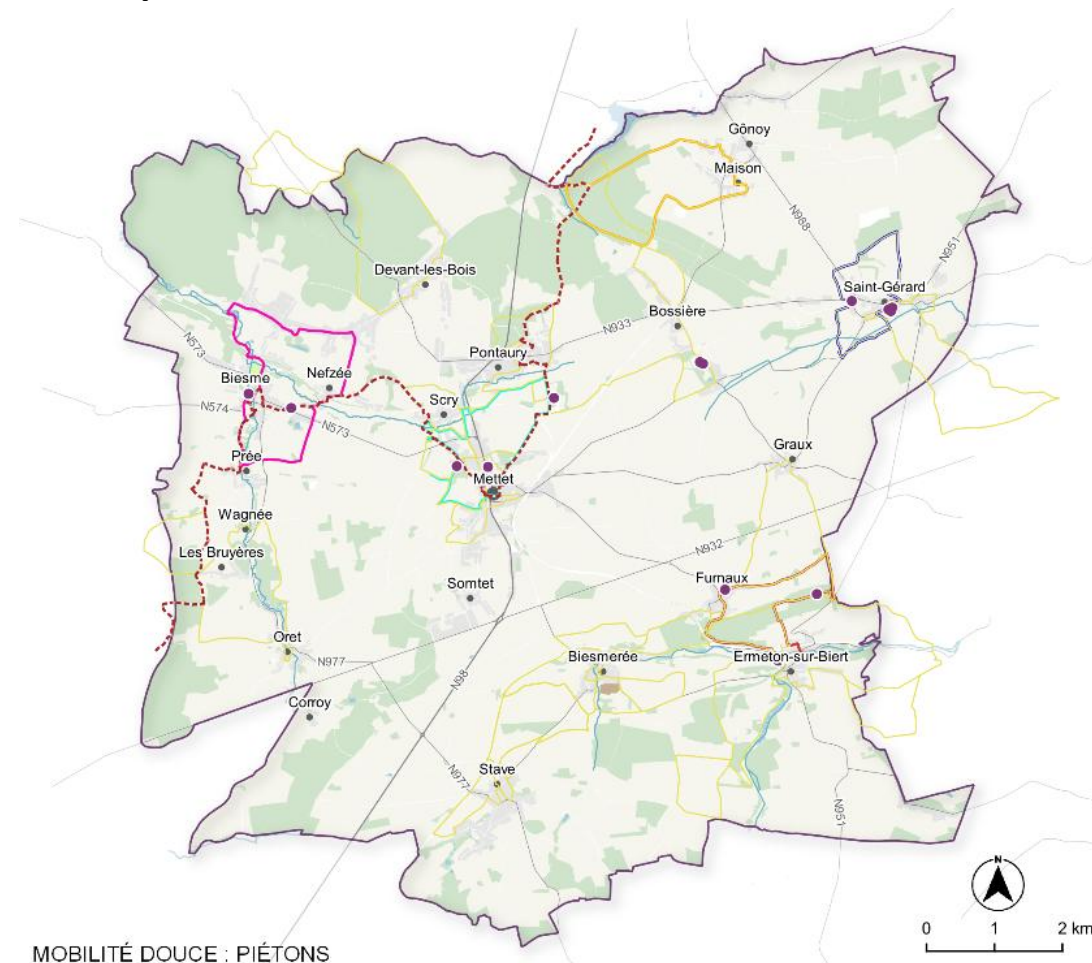


Enjeu 4 :

Développer une mobilité durable, accessible et sécurisée pour tous

En effet,

- **Déplacements à pied pour les loisirs :**
 - 5 balades balisées
 - GR 125
 - Balades de l'asbl Mettet Godasses
 - *manque d'aménagements (ex : aires de repos pour les marcheurs, mise en valeur du patrimoine/paysage, etc.)*
- Label Commune Piétonne (2023 – 2025)



MOBILITÉ DOUCE : PIÉTONS

— La Colonnaise : 8,2 km

— Le Chant de la Sittelle : 7,3 km

— Les Monastères de la Moline : 6,3 km

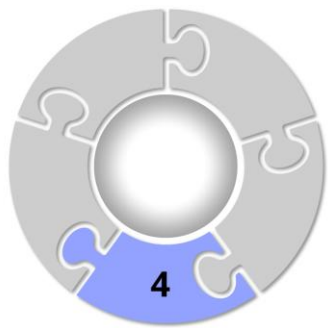
— Les Ruelles de Félicien : 8,4 km

— Pays de Brogne : 5,7 km

— GRP 125

— Promenades balisées par l'asbl Mettet Godasses

● Monument classé

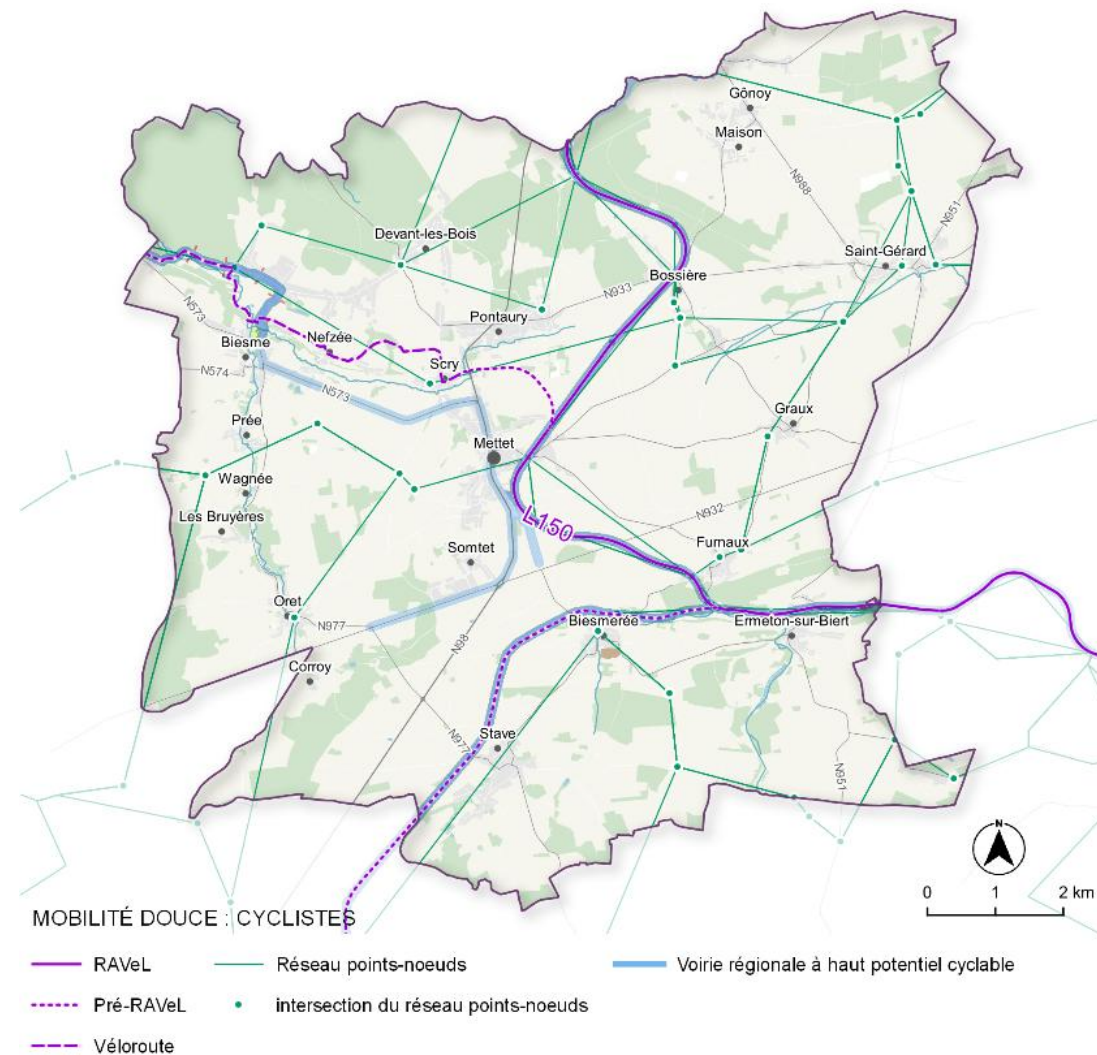


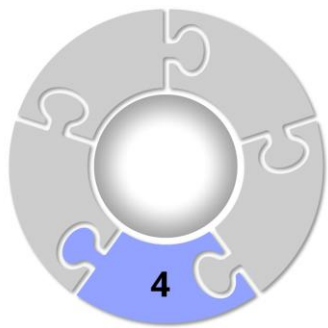
Enjeu 4 :

Développer une mobilité durable, accessible et sécurisée pour tous

En effet,

- Ligne de RAVeL 150 MAIS
 - *n'est pas facilement accessible,*
 - *n'est pas suffisamment éclairé,*
 - *ne dispose pas d'aménagements pour empêcher les véhicules motorisés*
 - *+ problématique des chiens (en liberté et déjections)*
- Projet de pré-RAVeL
- Réseau points nœuds de la Province de Namur *mais tous les tronçons ne sont pas accessibles pour tous types de vélos*
- Schéma directeur cyclable pour la Wallonie
- N98 = seule infrastructure cyclable
- *Problématique des trottinettes électriques sur les trottoirs*



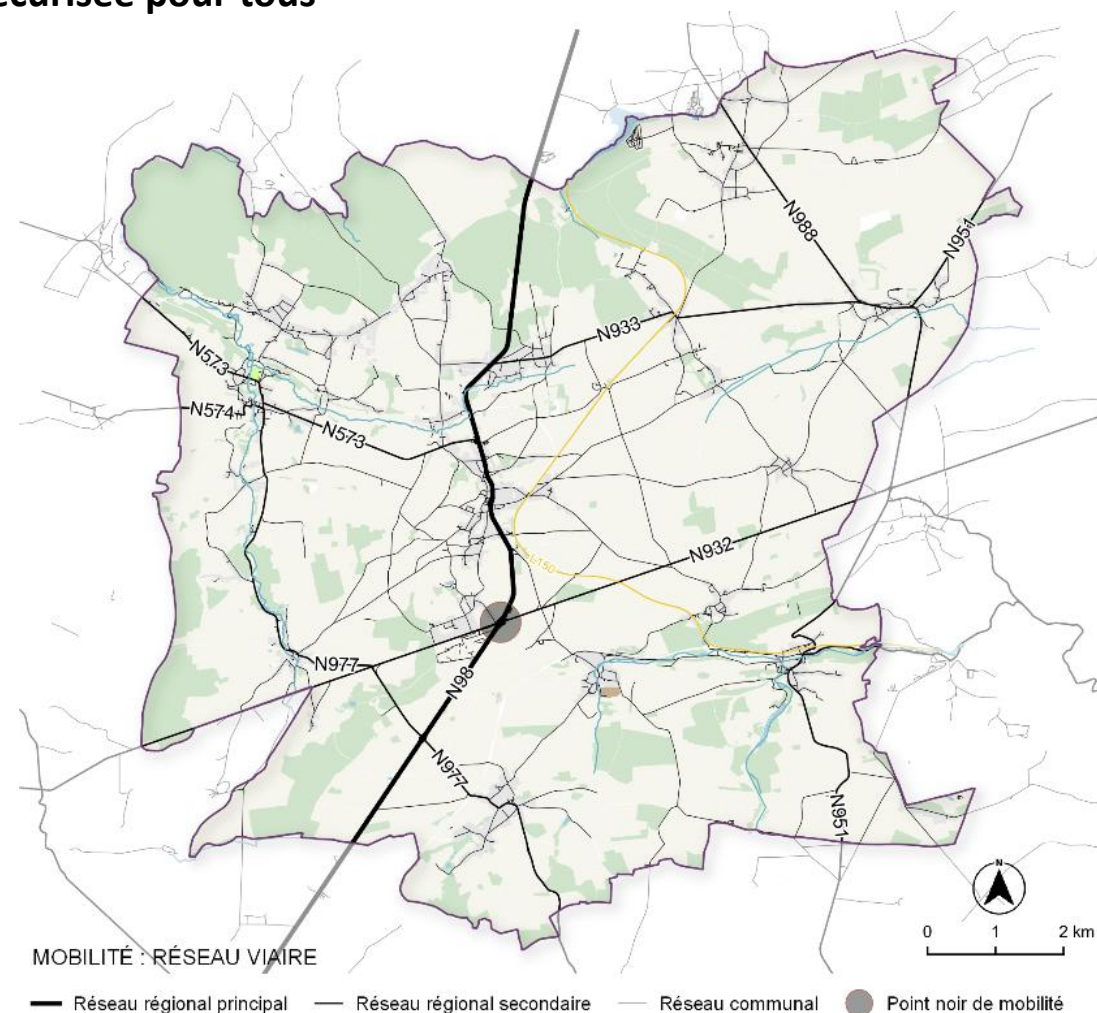


Enjeu 4 :

Développer une mobilité durable, accessible et sécurisée pour tous

En effet,

- **Points noirs de mobilité :**
 - Carrefour N98-N932
 - Vitesse des véhicules (réponse : radars fixes sur la N98)
 - Entrées et sorties scolaires (réponse : rue scolaire à Saint-Gérard)
 - *le carrefour de Devant-les-Bois/Pontaury*
 - *le manque de signalisation routière à certains endroits (ex : rappels des limites à 50 km/h, des priorités de droite, etc)*
 - *le mauvais état de certaines voiries (surtout les chemins de remembrement)*
 - *le trafic poids-lourds*





Enjeu 4 :

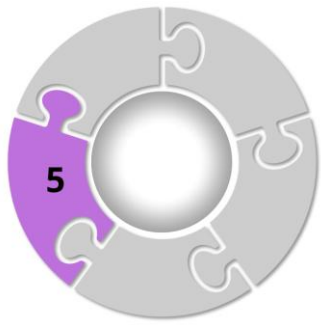
Développer une mobilité durable, accessible et sécurisée pour tous

Objectifs opérationnels (comment y arriver ?) :

→ Objectif 4.1 : En développant un réseau cohérent de mobilité active reliant les villages, les équipements et les réseaux supra-communaux

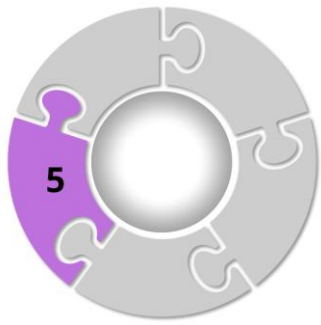
→ Objectif 4.2 : En améliorant la sécurité et le confort des usagers faibles et l'état des voiries

→ Objectif 4.3 : En soutenant les alternatives à la voiture individuelle et l'intermodalité



Enjeu 5 :

Valoriser les ressources locales et soutenir un développement économique équilibré

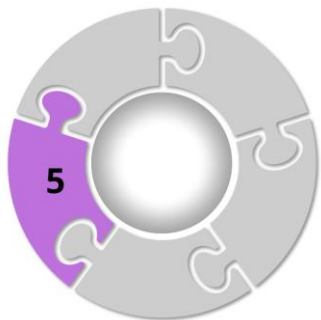


Enjeu 5 :

Valoriser les ressources locales et soutenir un développement économique équilibré

Puisque les besoins relevés dans le diagnostic (partagé) sont :

- Mettre en valeur les entreprises et artisans locaux
- Soutenir le développement des commerces locaux
- Favoriser l'implantation de nouveaux agriculteurs et garantir l'accès à la terre
- Maintenir le développement économique et agricole en accord avec le cadre rural
- Promouvoir les acteurs agricoles et leurs produits (terroir local)
- Renforcer le volet touristique de la commune tout en veillant à l'équilibre entre hébergements touristiques et résidentiels

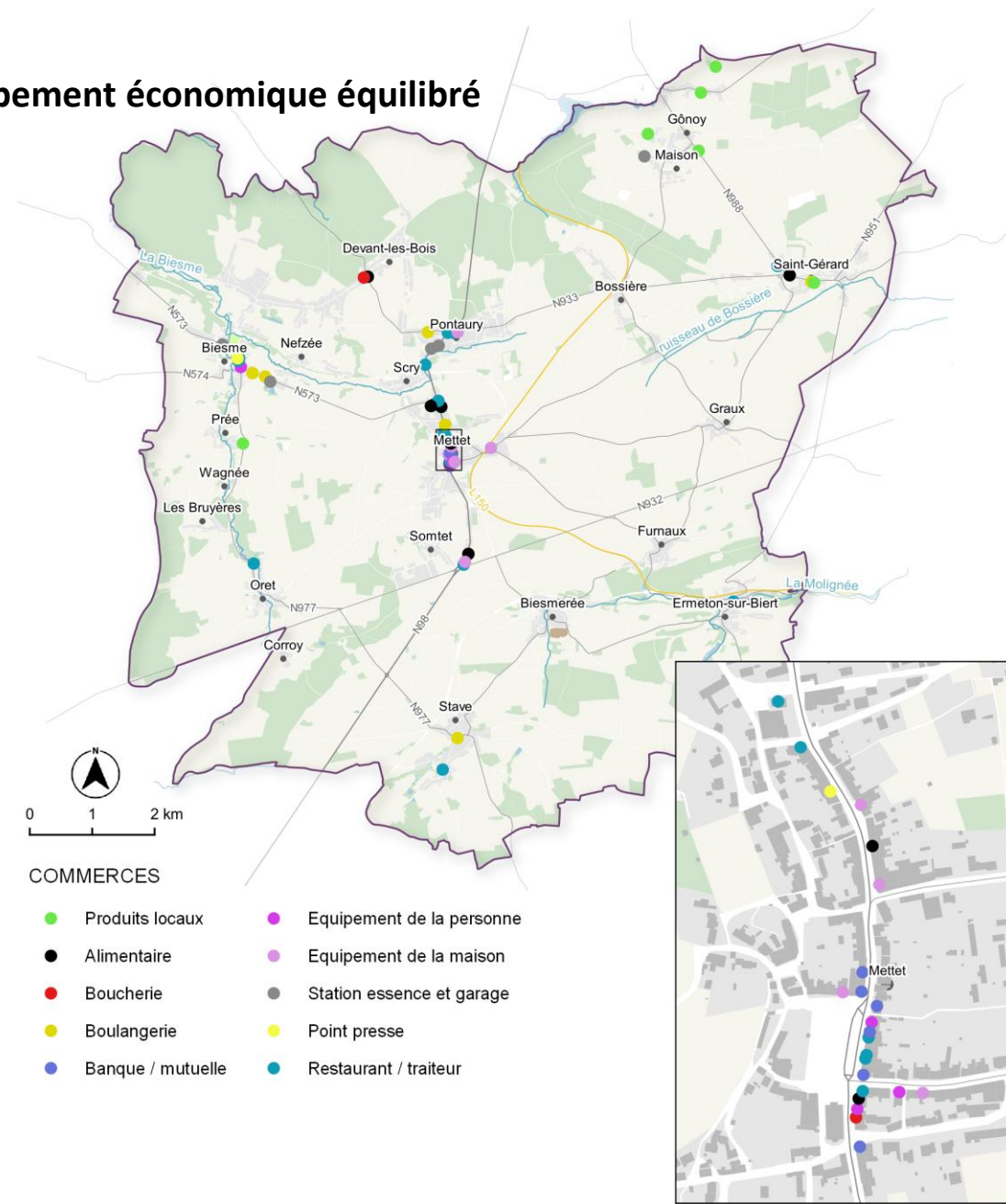


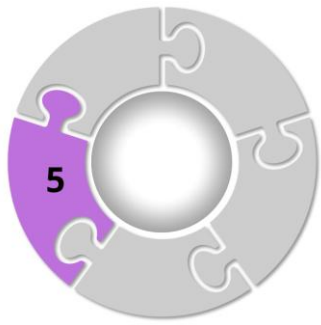
Enjeu 5 :

Valoriser les ressources locales et soutenir un développement économique équilibré

En effet,

- Présence **d'une zone d'activité économique industrielle : PAE géré le BEP + extension**
= pourvoyeur d'emplois
MAIS crainte de l'augmentation de charroi et de perte des terres agricoles
- **Plusieurs commerces/établissements Horeca** sur le territoire communal, **surtout à Mettet**
MAIS manque de commerces locaux et de magasins « alternatifs »
- **Marché hebdomadaire**
- **Vente directe des maraichers** à Maison/Gonoy
- **Distributeur de produits locaux** à Prée
- *Présence de quelques ambulants qui sillonnent le territoire*
- *Disparition des agences bancaires et des distributeurs de billets*



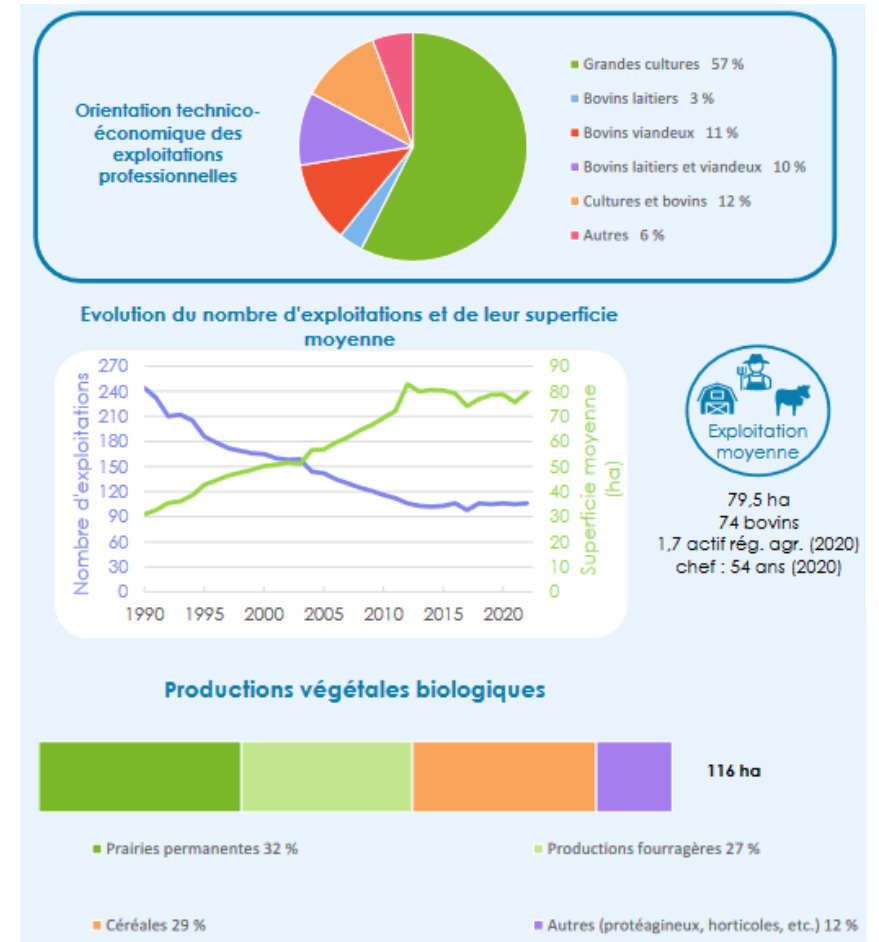


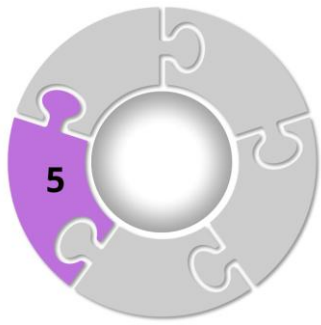
Enjeu 5 :

Valoriser les ressources locales et soutenir un développement économique équilibré

En effet,

- **Agriculture/sylviculture/pêche: 1,4% des emplois salariés et 14,1 % des indépendants (2022)**
- Présence de **106 exploitations agricoles (2022)**
>< 170 en 2002 (avec une taille moyenne de 79,5 ha)
- **Surface Agricole Utile = 8.422,5 ha (2022)**
→ relativement stable depuis les années 2000
- **Prix des terrains agricoles : +23,1%** entre 2017-2022
- **Désintérêt des plus jeunes** pour la profession
- **Présence de 3 maraîchers, d'une coopérative Paysans-Artisans et d'un apiculteur**





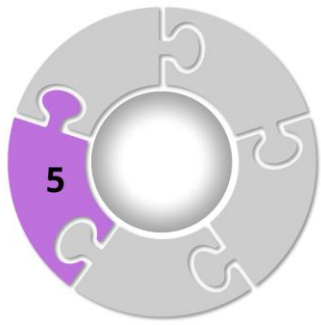
Enjeu 5 :

Valoriser les ressources locales et soutenir un développement économique équilibré

Objectifs opérationnels (comment y arriver ?) :

→ Objectif 5.1 : En soutenant les acteurs économiques locaux, les commerces, les artisans et les activités agricoles

→ Objectif 5.2 : En encourageant l'économie circulaire, les circuits courts et la valorisation des ressources locales



Enjeu 5 :

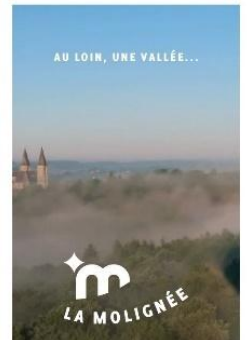
Valoriser les ressources locales et soutenir un développement économique équilibré

En effet,

- **Circuit de Mettet** *mais nuisances sonores*
- **Région touristique :**
 - Lac de Bambois
 - Château de Thozée
 - *Jardins d'Annevoie*
 - *Maredsous*
- **Maison du Tourisme « Explore Meuse »** *mais absence de syndicats d'initiatives*
- Une **cinquantaine d'hébergements touristiques** *mais dont la proportion devient parfois trop importante dans certains villages*
- **Étude de « valorisation touristique de la Molignée » :**
 - **Identité graphique**
 - Nécessité de travailler sur les « **portes de la vallée** » dont fait partie la commune de Mettet – *manque de mise en valeur de l'entrée de la vallée de la Molignée qui est pourtant très belle*
- *Manque d'informations touristiques (panneaux, etc)*



© D.R.





Enjeu 5 :

Valoriser les ressources locales et soutenir un développement économique équilibré

Objectifs opérationnels (comment y arriver ?) :

→ Objectif 5.1 : En soutenant les acteurs économiques locaux, les commerces, les artisans et les activités agricoles

→ Objectif 5.2 : En encourageant l'économie circulaire, les circuits courts et la valorisation des ressources locales

→ Objectif 5.3 : En développant un tourisme doux et maîtrisé, respectueux du cadre de vie et de l'identité rurale